

# LE BIBLIOVORE

LIVRES D'OCCASION  
MAISON FONDÉE EN 2012

TOURS - BLOIS - ORLÉANS - POITIERS - ANGERS



# CRÉEZ VOTRE LIBRAIRIE INDÉPENDANTE SOUS CONTRAT DE LICENCE **LE BIBLIOVORE**



# LE BIBLIOVORE, C'EST...

**UN PRIX  
UNIQUE**

**3€ LE LIVRE  
10€ LES 4**



**DES LIVRES  
EN EXCELLENT  
ÉTAT**



**4500 TITRES  
DISPONIBLES**



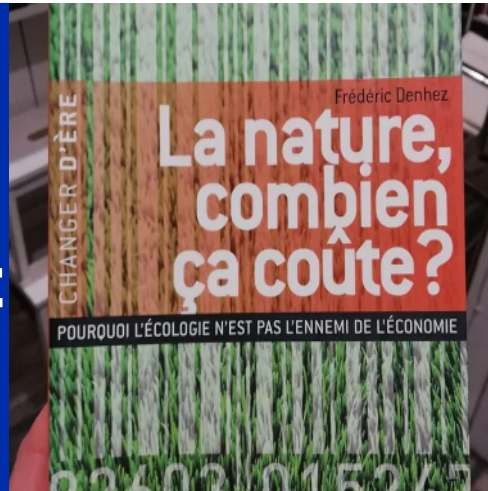
**500  
NOUVEAUTÉS  
PAR SEMAINE**



# LE BIBLIOVORE, C'EST...

**UNE  
LIBRAIRIE  
ÉCO-  
RESPONSABLE**

ACHAT LOCAL  
VENTE LOCALE

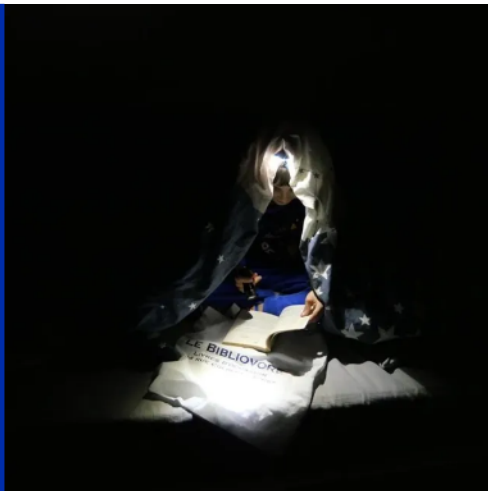


**UN LIEU  
CONVIVIAL**



**DES  
ÉVÉNEMENTS**

FESTIVALS, NOCTURNES  
DU VENDREDI 13,  
NUIT DE LA LECTURE,  
CONCOURS PHOTO...



**UNE  
OUVERTURE  
CULTURELLE**

EXPOSITIONS  
CONCERTS



# NOTRE HISTOIRE



**1er Décembre 2012**

Création du Bibliovore  
Vente sur les brocantes  
professionnelles (Tours,  
Angers, Le Mans, Blois,  
Paris, Richelieu, Azay-le-  
Rideau, Angles-sur-  
l'Anglin, Chinon,  
Amboise, Loches)



**Juin 2015**

Premier comptoir  
d'achat rue du  
Commerce à Tours,  
location pour un mois  
d'un espace uniquement  
consacré à la reprise de  
livres d'occasion



**Janvier 2016**

Deuxième comptoir d'achat  
rue Briçonnet à Tours,  
création de la page facebook



**Juin 2017**

Troisième comptoir  
d'achat rue des 3  
Ecritoires à Tours

# NOTRE HISTOIRE



**Mai 2019**

Ouverture de la librairie  
tous les dimanches



**Juin 2019**

Dernière brocante,  
première série de sacs  
collectors



**Décembre 2019**

Création d'un 3ème poste à  
temps partiel (21h/semaine),  
ouverture de la librairie  
7 jours sur 7



**Juillet 2020**

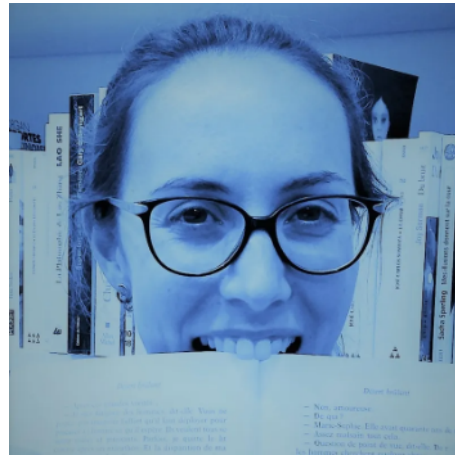
Marco ouvre sa librairie  
Le Bibliovore Blois

# NOTRE HISTOIRE



**Novembre 2020**

9000 abonnés  
sur la page Facebook



**Novembre 2020**

Virginie ouvre sa librairie  
Le Bibliovore Orléans



**Novembre 2020**

Jean-Luc ouvre sa librairie  
Le Bibliovore Poitiers



**Février 2021**

Sophie ouvre sa librairie  
Le Bibliovore Angers

Consultez notre revue de presse en cliquant ici : [Le Bibliovore - Revue de presse](#)

# CE QUE VOUS DEVEZ ABSOLUMENT SAVOIR AVANT D'OUVRIR VOTRE LIBRAIRIE LE BIBLIOVORE

Nous vous proposons de créer votre propre librairie d'occasion « Le Bibliovore » dont vous êtes pleinement responsable financièrement et juridiquement.

Vous choisissez le statut juridique qui vous convient le mieux (auto-entrepreneur ou société). Vous bénéficiez de notre expérience et de notre expertise pour concrétiser votre rêve de devenir libraire d'occasion.



*Virginie Chantraine  
Le Bibliovore Orléans*

Librairie d'occasion, ce n'est pas librairie de neuf. Un libraire de neuf a une connaissance de son « fonds permanent », c'est-à-dire les livres qui sont en permanence dans ses rayons (classiques, ouvrages de référence, usuels, etc.). Lorsqu'un exemplaire est vendu, il lui suffit d'en commander un autre pour le remettre en rayon. Dans la librairie d'occasion, le fonds évolue en permanence en fonction de ce que nous avons acheté. Dans la librairie d'occasion, il n'existe pas de centrale d'achat permettant de commander les livres que vous souhaitez vendre.



**Le métier de libraire d'occasion, c'est d'abord un travail de déménageur ; les livres n'arrivent pas tout seuls sur les étagères de votre librairie. Même si vos clients vous en apporteront pour vous les vendre sur place, il faut aussi aller les chercher : si on vous propose une bibliothèque de plusieurs milliers d'ouvrages, vous ne pouvez pas demander en plus qu'on vous les apporte ! Il faut donc être en (très ?) bonne condition physique pour exercer ce métier et avoir un permis de conduire.**

**Une librairie d'occasion, c'est aussi un commerce. Il ne suffit pas d'être un(e) grand(e) lecteur / lectrice pour tenir une librairie. Il faut aussi être à l'aise avec les chiffres et pas seulement pour rendre la monnaie aux clients ! Comptabilité, gestion, organisation et logistique font partie de votre quotidien de commerçant.**



*Marc-Olivier Amblard  
Le Bibliovore Blois*

**Être libraire d'occasion, c'est également bien connaître les circuits du livre dans sa ville. Vos clients vous sauront gré de bien connaître les autres librairies de votre ville. Ce qui importe aussi, c'est de les conseiller, ne pas hésiter à les renvoyer vers vos confrères si vous n'avez pas un ouvrage. Vous deviendrez ainsi un acteur majeur du réseau des librairies de votre ville. Vous ne devez pas considérer les librairies de neuf, les librairies anciennes, les bibliothèques, les associations, les bouquinistes, comme des concurrents, mais bien comme des confrères avec qui il est important de travailler. Savoir qui fait quoi en terme de livres dans votre ville est donc primordial. Soyez curieux des actualités littéraires en France et ailleurs, renseignez-vous sur les rencontres avec des auteurs dans votre ville, etc.**

# CRÉEZ VOTRE LIBRAIRIE INDÉPENDANTE SOUS CONTRAT DE LICENCE LE BIBLIOVORE

## 1/ Vous êtes indépendant(e)

Vous devez disposer d'un capital de 20 000 €. Cette somme vous servira à couvrir les frais pour démarrer votre activité : paiement du bail commercial, dépôt de garantie, assurances, travaux éventuels à réaliser dans le local commercial, formation, droit d'entrée, achat du mobilier, du matériel informatique, de l'enseigne, du stock de départ.

Vous trouvez votre local d'exploitation : il doit être situé dans le centre-ville, dans une rue de grand passage ou à proximité. Sa surface est de 50 à 70 m<sup>2</sup> et il dispose d'une réserve.

Vous aménagez votre local tout en respectant les recommandations du Bibliovore.

Vous choisissez vos jours et vos horaires d'ouverture (seule celle du samedi est obligatoire).

Vous disposez d'un véhicule permettant le transport fréquent des livres (break, fourgonnette). Si vous êtes amené(e) à acheter des bibliothèques de plusieurs milliers de livres (et cela arrivera mais nous serons là pour vous apprendre à le faire), vous pourrez toujours louer un camion.

Vous assurez la promotion et le référencement de votre établissement : radio, presse écrite, internet, produits dérivés...

## 2/ Vous êtes responsable au quotidien

du respect de vos horaires  
d'ouverture qui doivent être  
indiqués clairement à la clientèle

de la bonne tenue de votre  
librairie : entretien, mise en  
rayon, accueil de la clientèle

de l'animation de vos pages  
Facebook, Google, Instagram  
de la bonne tenue de vos comptes  
(logiciel de caisse et/ou de  
comptabilité)

de vos achats (selon les règles  
définies par Le Bibliovore) et de  
votre stock de livres

du paiement de vos charges



*Valérie et Corentin Halley  
avec Sophie Baillif-Applincourt,  
Le Bibliovore Angers*

## 3 / Vous êtes accompagné(e)

à toutes les étapes de votre  
création d'entreprise

dans la recherche de votre local  
commercial

pour l'agencement de votre  
librairie

pour apprendre à acheter les livres

pour apprendre à vendre les livres

pour apprendre les bases de la  
gestion quotidienne

pour apprendre à bien commu-  
niquer sur votre librairie

#### 4/ Vous vous engagez à respecter

la charte graphique de la marque

la mise en place des espaces dédiés dans votre librairie

vos horaires d'ouverture

nos consignes d'achat

nos consignes de vente

#### 5/ Vous avez le « Bibliovore Spirit »

Nous nous revendiquons comme « passeurs » de livres, et non comme « gardiens », selon la terminologie chère à Daniel Pennac.

Notre but est de proposer des livres à tous, quels que soient l'âge, le parcours scolaire ou professionnel, les centres d'intérêt. Que l'on vienne pour un Bussi, un guide touristique, un album jeunesse ou un Nietzsche, pour un livre, pour cent livres, ou seulement pour flâner devant les étagères, chacun aura droit au même accueil.



*Arthur Halley, le junior du Bibliovore Tours*

# LE CONTRAT DE LICENCE

Après avoir créé votre entreprise à la chambre de commerce et obtenu les clés de votre local commercial, vous signez avec nous un contrat de licence pour obtenir le droit d'utiliser le nom et le concept du Bibliovore. Votre formation commence !

## Formation initiale (4 jours)

La première étape se déroule sur deux jours consécutifs (un vendredi et un samedi) dans notre librairie à Tours. Elle porte sur : les achats, le tri, la mise en rayon, la rotation du stock, les encaissements, les obligations légales, l'accueil et le conseil aux clients, la communication digitale (niveau 1).

La deuxième étape se déroule sur deux demi-journées dans votre librairie avant l'ouverture au public (livraison du stock de départ et aide à la mise en rayon).

La troisième étape se déroule sur une journée dans votre librairie une quinzaine de jours après ouverture au public : communication digitale (niveau 2), gestion des achats et des stocks.

## Formation permanente

Vous travaillerez en collaboration étroite avec nous mais aussi avec tous les libraires de notre réseau pour répondre à vos questions, trouver des solutions aux problèmes rencontrés, proposer de nouvelles idées (communication, événementiel, organisation), acheter, vendre et échanger vos stocks...



*Jean-Luc Frangne,  
Le Bibliovore Poitiers*

## Conditions financières

Droit d'entrée : 3000 € TTC

Formation initiale : 1200 € TTC

Formation permanente : incluse dans la redevance

Prix du stock de départ (environ 6000 livres) : 3000 € TTC

Durée du contrat de licence : 5 ans renouvelable

Redevance : 600 € TTC par mois,  
sans pourcentage sur votre chiffre d'affaires

Indexation annuelle de la redevance : 4% par an

## En conclusion

Au-delà du paiement de votre redevance, de notre participation à la création d'emplois, de notre souhait de développer un réseau de librairies indépendantes, notre fierté est de donner accès à la lecture, en proposant des livres de qualité à prix très attractifs.

Ainsi, nous contribuons à optimiser les chances pour que s'opère la magie de la rencontre entre le livre et son lecteur, tout en proposant un modèle d'économie circulaire et écoresponsable.

**Vous souhaitez nous proposer votre candidature ?**  
Ecrivez-nous !  
[developpement@lebibliovore.fr](mailto:developpement@lebibliovore.fr)

